



Communiqué de presse

Lundi 4 octobre 2021

## 8<sup>E</sup> EDITION DES PRIX SANTE ET MIEUX-ETRE AU TRAVAIL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

### 20 COLLECTIVITES NOMINEES, 8 LAUREATS RECOMPENSES

Pour leur 8<sup>e</sup> édition, les Prix santé et mieux-être au travail de la fonction publique territoriale – initiés par la MNT, avec le soutien de SMACL Assurances – ont récompensé les démarches de 8 collectivités en matière de santé au travail. La cérémonie de remise des Prix s’est déroulée le lundi 4 octobre 2021 à l’occasion d’une conférence en ligne, organisée avec la Gazette des Communes. L’occasion de féliciter les huit collectivités lauréates et d’aborder au cours d’une table ronde la place de l’activité physique en tant que levier de santé au travail, avec notamment la présence d’Eric Poulliat, député de la 6<sup>e</sup> circonscription de la Gironde (33).

**Le Conseil départemental de Loir-et-Cher (41)** a été désigné lauréat dans la nouvelle catégorie « Santé au travail & télétravail », pour sa démarche composée de la révision du règlement de télétravail pour les agents et d’une école de management pour les agents. Les deux autres nominés de cette catégorie étaient la région Grand Est ainsi que le Conseil départemental des Alpes-Maritimes (06).

**La communauté d’agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane (62)** est lauréate dans la catégorie « Santé au travail et pratiques innovantes » grâce à sa démarche de collecte sécurisée de l’amiante directement chez les particuliers. Les deux autres nominés de cette catégorie sont la ville de Nanterre (92) et le conseil départemental de la Charente-Maritime (17).

**La ville d’Houplines (59) et le Conseil régional Grand Est (67)** sont lauréats ex-aequo dans la catégorie « Santé au travail et acteurs du territoire », pour leurs actions respectives de formation des ATSEM et des enseignants pour la ville du département du Nord, et pour la création d’un réseau d’assistants de prévention pour la région Grand Est. Ils étaient les deux nominés 2021 de cette catégorie.

**La ville de Montataire (60)**, déjà lauréate des Prix santé & mieux-être au travail lors de la première édition en 2021, remporte la catégorie « Santé au travail et qualité de service », grâce à son engagement pour la prévention et la qualité durable de la restauration collective. Les deux autres nominés de cette catégorie étaient la ville de Rambouillet (78) et l’EHPAD de Coujon (40).

**Le CCAS de Gannat (03)** est lauréat dans la catégorie « Santé au travail et démarche participative », pour sa démarche de participation des agents du service d’aide à domicile,



favorisant leur qualité de vie au travail. Les deux autres nominés de cette catégorie étaient la ville de Toulouse (31) et la ville de la Motte-Servolex (73).

**La ville de Saint-Germain-du-Puy (18)** est lauréate dans la catégorie « Prix Prévention et risques routiers », pour son action de sensibilisation aux risques routiers auprès des agents, tout en les informant sur les addictions. Les deux autres nominés de cette catégorie étaient Brest Métropole (29) et la ville de Palavas-les-Flots (34).

**Le centre de gestion des Deux-Sèvres (79)** est lauréat dans la catégorie « Prix spécial Centre de gestion », pour son programme d'accompagnement des managers à l'occasion du premier confinement en 2020. Les deux autres nominés de cette catégorie étaient le centre de gestion des Alpes-Maritimes (06) et le centre de gestion du Gard (30).

Cette 8<sup>e</sup> édition a également été marquée par la remise de deux « Coups de cœur », chacun soulignant une action remarquable parmi les 20 nominés de cette édition 2021. Ainsi, le « coup de cœur des internautes » a été attribué à la Région Grand Est, pour son action de soutien envers les agents sur le sujet du télétravail. De son côté, le « coup de cœur des militants et des collaborateurs de la MNT » a accordé une mention particulière au Conseil départemental de Loir-et-Cher (41), déjà récompensé en tant que lauréat dans la catégorie « Santé au travail et télétravail ». Au total, plus de 1200 votes ont été comptabilisés pour désigner ces deux coups de cœurs.

Rappelons que, selon le dernier baromètre Gazette/MNT *Bien-être au travail dans les collectivités*, 55 % des agents considèrent que leur santé au travail s'est dégradée au cours des douze derniers mois. Afin de promouvoir et de diffuser les démarches de santé au travail menées par les employeurs publics locaux, la MNT a initié les Prix santé et mieux-être au travail de la FPT en 2011, avec le soutien de SMACL Assurances et en partenariat avec les principales associations du monde territorial<sup>1</sup>.

Retrouvez les démarches des collectivités nominées et lauréates sur [collectivites.mnt.fr](http://collectivites.mnt.fr) ou [smacl.fr](http://smacl.fr)

**Contact presse** : Victor Vidilles – [victor.vidilles@mnt.fr](mailto:victor.vidilles@mnt.fr) – 06 66 36 87 84

#### **La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), « Être utile est un beau métier »**

Présidée par Didier Bée et dirigée par Laurent Adouard, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle des agents des services publics locaux en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des services publics locaux et de leurs personnels. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, Territoires d'avenir, le pôle mutualiste des services publics locaux. Depuis le 13 septembre 2017, la MNT fait partie du groupe VYV.

<sup>1</sup> Les partenaires de la 8<sup>e</sup> édition des Prix santé et mieux-être au travail de la FPT : l'Association des maires de France, l'Association des maires ruraux de France, l'Association des petites villes de France, Villes de France, France Urbaine, l'Association des départements de France, Régions de France, l'Association des communautés de France, l'Union nationale des CCAS, le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales, l'Association des directeurs généraux des communautés de France, l'Association des administrateurs territoriaux de France, l'Association des ingénieurs territoriaux de France, l'Association nationale des DRH des territoires, l'Association des DRH des grandes collectivités, l'Association des techniciens territoriaux de France, l'Association des cadres territoriaux de l'action sociale, l'Association nationale des directeurs des centres de gestion, l'Association des dirigeants territoriaux – INET, l'Association nationale des cadres territoriaux de la sécurité, le CNFPT, la Fédération des entreprises publiques locales, ResPECT, l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, le Fonds national de prévention de la CNRACL, l'Association nationale de médecine préventive des personnels territoriaux, Arcade-VYV, la Gazette des communes, Public Sénat, Santé et travail.



[www.mnt.fr](http://www.mnt.fr)  
[www.twitter.com/mutuellemnt](https://www.twitter.com/mutuellemnt)

### **SMACL Assurances**

Créée en 1974, SMACL Assurances est la société mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux. Elle couvre également les risques des entreprises, des associations, des particuliers, acteurs économiques de tous nos territoires. Elle accompagne pour leurs risques privés ou professionnels près de 18 000 collectivités et établissements publics, près de 70 000 associations et entreprises (notamment de l'Économie sociale et solidaire) et plus de 56 000 particuliers (élus, anciens élus et agents territoriaux, salariés de nombreuses entités publiques ainsi que les administrateurs, adhérents, bénévoles et personnels des associations et entreprises publiques). [www.smacl.fr](http://www.smacl.fr)



### **Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre**

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie. Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 200000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques. Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 114000 employeurs publics et privés. Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 9,5 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. A propos de VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement. Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV3) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV3 compte 30000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,9 milliard d'euros (1,8 milliard d'euros en vision contributif groupe).

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)

[www.twitter.com/groupe\\_VYV](https://www.twitter.com/groupe_VYV)